

« PROWEBCE »
Société anonyme au capital de 397.485,20 €
Siège social : LEVALLOIS PERRET (92300)
14, rue Chaptal
421 011 875 RCS NANTERRE
(La « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 20 JUIN 2013

RAPPORT DE GESTION 2012
COMPRENANT LES MENTIONS RELATIVES AU GROUPE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale conformément à la loi et à nos statuts pour vous exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, entendre les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Nous vous précisons que ce rapport de gestion sur les comptes sociaux inclut conformément à la faculté offerte par les dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce les mentions relatives au groupe PROWEBCE.

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1. Présentation de l'activité de la Société

Au cours de l'exercice 2012, la Société est parvenue à poursuivre le développement de son activité malgré un contexte économique toujours difficile.

Ainsi, de 2011 à 2012, le chiffre d'affaire du Groupe PROWEBCE est passé à 56.705 K€ (contre 43 248 K€ au titre de l'exercice précédent), tandis que le résultat net de l'ensemble est passé à 2.067 K€ (contre 571 K€ au titre de l'exercice précédent).

1.2. Présentation de l'activité du Groupe PROWEBCE

1.2.1. Périmètre de consolidation du Groupe PROWEBCE

a) Filiales entrant dans le périmètre de consolidation

Les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe PROWEBCE à la clôture de l'exercice, toutes consolidées par intégration globale (pour les sociétés dont la Société a le contrôle exclusif) ou par mise en équivalence (pour les sociétés sur lesquelles la Société exerce une influence notable), sont les suivantes, étant rappelé que chacune de ces sociétés clôture son exercice social au 31 décembre de chaque année :

- PROWEB FORMATION (dont la Société détient 100 % du capital et des droits de vote) ;
- AU SERVICE DU CE (dont la Société détient 33,99 % du capital et des droits de vote).

b) Variations du périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, le périmètre de consolidation a été modifié à la suite de l'acquisition le 5 avril 2012 de 100 % du capital et des droits de vote de la société CITE ACHAT, laquelle a fait ensuite l'objet d'une opération de dissolution sans liquidation emportant ainsi transfert universel de son patrimoine au profit de la Société avec effet au 27 décembre 2012.

1.2.2. Activité du Groupe PROWEBCE

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 56.704.619 €, contre 43.248.041 € en 2011.

Le résultat consolidé des sociétés intégrées s'élève, avant amortissement des écarts d'acquisition, à 2.530.885 € contre 1.057.413 € en 2011.

Le résultat d'ensemble consolidé, après amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence, s'élève à 2.066.744 € contre 571.130 € en 2011.

2. PRESENTATION DES RESULTATS SOCIAUX ET CONSOLIDES

2.1. Méthodes comptables

Les comptes sociaux et consolidés qui sont soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement desdits comptes sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

2.2. Au niveau des comptes sociaux de la Société

Le chiffre d'affaires réalisé a été de 54.199 K€ 2012, contre 11.376 K€ au titre de l'exercice précédent.

Les traitements et salaires se sont élevés à 6.546 K€ pour l'exercice 2012 contre à 4.330 K€ en 2011 ; le montant des cotisations sociales patronales et avantages sociaux y afférent s'est élevé à la somme de 3.045 K€.

L'ensemble des charges d'exploitation de l'exercice a atteint au total 53.390 K€ contre 11.983 K€ en 2011.

Le résultat d'exploitation ressort à 2.661 K€ contre 824 K€ en 2011.

Le résultat financier s'élève au titre de l'exercice écoulé à (7) K€ contre 3 K€ en 2011 : les produits financiers atteignent 52 K€, contre 75 K€ en 2011, et les charges financières, 59 K€ contre 72 K€ en 2011.

Le résultat exceptionnel, de (206) K€, est constitué des produits nets ayant un caractère non récurrent pour 7 K€, des coûts de sortie de personnel pour (206) K€, le produit net de mise au rebut

d'actifs pour 122 K€, des reprises de provisions pour 121 K € et une dotation aux amortissements dérogatoire pour frais d'acquisition de titres pour 4 €.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'est élevé à 467 K€.

Le poste « Participations aux salariés », de 281 K€ (au seul niveau de PROWEBCE), correspond à la provision enregistrée en 2012 au titre de la participation. Si on inclut la participation au niveau de CITE ACHAT, le montant cumulé de la participation des salariés du groupe PROWEBCE s'élève à 329 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net comptable de l'exercice 2012 se solde par un bénéfice de 1.699 K€, contre un bénéfice de 964 k€ au titre de l'exercice précédent.

2.3. Au niveau des comptes consolidés

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 56.704.619 € au titre de l'exercice 2012, contre 43.248.041 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation consolidé atteint 3.370.394 € en 2012 contre 1.317.848 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier consolidé ressort à (11.461) € contre (37.929) € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel consolidé ressort quant à lui à (320.701) € en 2012 contre (251.271) € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un montant d'impôt sur les sociétés de 507.347 €, d'un résultat des sociétés mises en équivalence de 43.958 € et d'un amortissement des écarts d'acquisition de 508.099 €, le résultat d'ensemble consolidé atteint 2.066.744 €, contre 571.130 € au titre de l'exercice précédent, et correspondant au résultat groupe, en l'absence de tout résultat hors groupe.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

3.1. Faits marquants de l'exercice

L'exercice écoulé a été marqué par les événements majeurs suivants :

3.1.1. Prise de contrôle de la Société par PROWEBCLUB

Une réorganisation de l'actionariat de la Société est intervenue en juin 2012 et s'est traduite par l'apport à la société PROWEBCLUB, société par actions simplifiée au capital de 28.345.046 €, dont le siège est à LEVALLOIS PERRET (92300) - 14, rue Chaptal, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 518 172 515 RCS NANTERRE, d'environ 43,60 % du capital et des droits de vote de la société PROWEBCE et par diverses cessions d'actions hors marché (la « **Réorganisation de l'Actionariat** »), PROWEBCLUB étant ainsi devenue propriétaire de 77,01 % du capital et 74,24 % des droits de vote de PROWEBCE.

A la suite de cette Réorganisation de l'Actionariat, PROWEBCLUB a initié une offre publique d'achat portant sur les actions de PROWEBCE et à l'issue de laquelle sa participation dans PROWEBCE a été portée à 94,46 % du capital et 90,82 % des droits de vote de PROWEBCE.

En outre, PROWEBCLUB a acquis entre novembre et décembre 2012 l'ensemble des actions qui avaient été attribuées gratuitement aux salariés du groupe PROWEBCE dans le cadre du Plan d'AGA 1 (Cf. § 6.3.1. ci-après).

3.1.2. Prise de contrôle de CITE ACHAT (« Malicité »)

PROWEBCE a acquis le 5 avril 2012, 100 % du capital et des droits de vote de la société CITE ACHAT, spécialisée dans la commercialisation d'abonnements auprès notamment des comités d'entreprise, comités des œuvres sociales et associations permettant à leurs bénéficiaires (salariés / agents) ou à leurs membres, de bénéficier de tarifs préférentiels sur tous types de produits ou de services.

Par suite des décisions du conseil d'administration de la Société en date du 26 novembre 2012, la société CITE ACHAT a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation emportant ainsi transmission universelle du patrimoine de CITE ACHAT au profit de PROWEBCE avec effet au 27 décembre 2012 (sans effet fiscal rétroactif).

3.1.3. Déménagement – Transfert du siège social

Comme décidé à la fin de l'exercice 2011, la Société a quitté en avril 2012 les locaux qu'elle occupait à CLICHY (92110) - 6/8, rue Gesnouin pour s'installer à LEVALLOIS-PERRET (92300) – 14, rue Chaptal. Le siège social de la Société a été transféré en conséquence.

A ce titre, il est précisé que les immobilisations devenues non utilisées ont été mises au rebut. L'incidence est une moins-value sur actifs immobilisés de 122.115 euros, laquelle est couverte par la reprise d'une provision pour charges qui avait été enregistrée dans les comptes de la Société au 31 décembre 2011.

3.2. Perspectives d'avenir

En termes de perspectives d'avenir, nous entendons poursuivre notre développement commercial auprès des comités d'entreprise. Sur la période courant de janvier à février 2013, 644 nouvelles affaires ont été conclues.

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposerons d'affecter entièrement le bénéfice de l'exercice de 1.698.772 € au poste « Autres réserves » dont le montant sera ainsi porté de 3.301.710 € à un montant de 5.000.482 €.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les dividendes versés au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices concerné	Dividendes
Exercice clos le 31 décembre 2011	-
Exercice clos le 31 décembre 2010	198 302,30 €
Exercice clos le 31 décembre 2009	-

5. ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2012, la Société détenait les filiales et participations suivantes :

- PROWEB FORMATION (dont la Société détient 100 % du capital et des droits de vote) ;
- AU SERVICE DES CE (dont la Société détient 33,99 % du capital et des droits de vote).

En effet, par souci de simplification de la structure du Groupe, la société CITE ACHAT (dont la Société avait acquis 100 % du capital et des droits de vote le 5 avril 2012 – Cf. § 3.2) a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation aux termes des décisions du conseil d'administration de la Société en date du 26 novembre 2012, emportant transmission universelle de son patrimoine au profit de la Société avec effet au 27 décembre 2012 (sans effet fiscal rétroactif).

5.1. Activité de PROWEB FORMATION

La société PROWEB FORMATION a généré en 2012 un chiffre d'affaires de 148.175 € et un résultat net de 39.504 €.

5.2. Activité d'AU SERVICE DU CE

La société AU SERVICE DU CE a généré en 2012 un chiffre d'affaires de 2.450 K€ et un résultat net de 141 K€.

5.3. Activité de CITE ACHAT

La société CITE ACHAT (désormais dissoute) a généré en 2012 un chiffre d'affaires de 3.940.180 € et un résultat net de 547.163 €.

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Événements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice

Pour rappel, le conseil d'administration de la Société, aux termes de ses délibérations du 17 février 2011 avait fait usage de l'autorisation que lui avait consentie l'assemblée générale des actionnaires du 19 décembre 2007 et procédé à l'attribution gratuite d'un nombre total de 5.162 actions de la Société (« **Plan d'AGA 2** »).

La période d'acquisition des actions gratuites ainsi attribuées étant arrivée à expiration, le conseil d'administration de la Société a, aux termes de ses délibérations du 21 février 2013, constaté, compte tenu du départ de certains bénéficiaires, (i) l'attribution définitive d'un nombre total de 4.403 actions gratuites de la Société et (ii) la réalisation de l'augmentation de capital correspondante d'un montant nominal de 880,60 €, portant ainsi le capital social à un montant de 397.485,20 €.

6.2. Activités en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a engagé un certain nombre de dépenses en matière de recherche et développement ayant donné lieu à un crédit d'impôt recherche d'un montant de 379 K€ pour 2012.

6.3. Plan d'actions gratuites – Epargne collective

6.3.1. Plans d'actions gratuites

En application des dispositions de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2007 a autorisé le Conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, et pour une période de 38 mois, à procéder à l'attribution gratuite d'un nombre maximum d'actions de la Société correspondant à 2 % du capital de la Société, apprécié au jour où le conseil ferait usage de l'autorisation, et ce, au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société.

Plan d'AGA 1

Le conseil d'administration a, aux termes de ses délibérations du 14 octobre 2008, fait usage de cette autorisation et a procédé à l'attribution gratuite d'actions de la Société (le « **Plan d'AGA 1** »).

A l'issue de la période d'acquisition de deux ans fixée par le conseil d'administration, le nombre total d'actions attribuées de manière définitive aux bénéficiaires s'est élevé à 26.451 et ce, compte tenu du départ du groupe PROWEBCE de certains des bénéficiaires.

Ces 26.451 actions ont été intégralement transférées à la société PROWEBCLUB, à l'issue de la période de conservation de deux ans ayant pris fin le 13 octobre 2012.

Plan d'AGA 2

Le conseil d'administration a, aux termes de ses délibérations du 17 février 2011, fait à nouveau usage de l'autorisation consentie par l'assemblée générale des actionnaires du 19 décembre 2007 et a procédé à l'attribution gratuite d'un total de 5.162 actions de la Société (le « **Plan d'AGA 2** »).

A l'issue de la période d'acquisition de deux ans fixée par le conseil d'administration ayant pris fin le 16 février 2013, le nombre total d'actions attribuées de manière définitive aux bénéficiaires s'est élevé à 4.403 actions et ce, compte tenu du départ du groupe PROWEBCE de certains des bénéficiaires.

Ces 4.403 actions font à ce jour l'objet d'une obligation de conservation par leurs bénéficiaires et ce, jusqu'au 16 février 2015.

6.3.2. Épargne collective

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'à ce jour, il n'y a pas d'actions qui seraient détenues par des salariés et qui feraient l'objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE).

6.4. Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al. 4 du Code de commerce, vous trouverez annexée ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société (Annexe I).

6.5. Informations sociales et environnementales

Au titre de l'exercice 2012, l'effectif moyen du groupe s'élevait à 217 personnes (dont 195 personnes au niveau de la Société) réparties en 48 cadres et 147 employés. Il était de 212 personnes au 31 décembre 2011.

En outre, nous vous informons que l'activité de notre Société ne présente pas d'impact significatif au niveau environnemental.

6.6. Dépenses non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons qu'il n'y a pas eu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 de dépenses non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts.

6.7. Décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture des deux derniers exercices

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2012 par dates d'échéance								
	< 30 j		De 30 j à 60 j		> 60 j		Total TTC	
	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1
Dettes (1)	679 447	586 256	2 378 065	2 051 894	339 723	293 128	3 397 236	2 931 278

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2011 par dates d'échéance								
	< 30 j		De 30 j à 60 j		> 60 j		Total TTC	
	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1	N	N - 1
Dettes (1)	586 256	0	2 051 894	172 226	293 128	1 137 942	2 931 278	1 310 168

(1) Poste fournisseurs hors "factures non parvenues".

6.8. Tableau des résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

Le tableau des résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices figure en Annexe II du présent rapport.

6.9. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Le tableau des délégations en matière d'augmentation de capital figure en Annexe III du présent rapport.

7. PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour de l'Assemblée, nous allons soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

Dans la **première résolution**, nous vous demanderons d'approuver les comptes sociaux et le bilan de la Société au titre de l'exercice écoulé faisant ressortir un bénéfice de 1.698.772 €.

Vous aurez par ailleurs, à prendre acte de ce qu'aucune dépense ayant trait aux charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

Si vous approuvez les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître un bénéfice de 1.698.772 €, nous vous proposerons, dans une **deuxième résolution**, de l'affecter de la manière indiquée ci-avant.

Dans une **troisième résolution**, nous vous demanderons d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes, vous aurez ensuite dans une **quatrième résolution** à vous prononcer sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

Nous vous demanderons dans une **cinquième résolution** de donner quitus aux membres du Conseil d'administration.

A la suite de quoi, dans une **sixième résolution**, il vous sera demandé de bien vouloir renouveler l'autorisation consentie au conseil d'administration visant à permettre à la Société de procéder au rachat de ses propres actions et ce notamment, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers.

Il vous sera également demandé de donner tous pouvoirs avec faculté de subdélégation, pour opérer sur les titres de la Société et ce, aux fins, notamment, de les conserver, de procéder à des opérations d'échange à la suite d'émissions de valeurs mobilières ou dans le cadre d'opération de croissance externe ou autrement, et/ou de procéder à des cessions ou attributions aux salariés et/ou aux mandataires sociaux.

Cette nouvelle autorisation serait valable pendant une période de dix-huit (18) mois à compter de l'assemblée et se substituerait à celle précédemment consentie et ayant le même objet.

Puis dans une **septième résolution**, il vous sera également demandé de bien vouloir renouveler l'autorisation faite au conseil d'administration de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie des actions de la Société qu'elle pourrait être amenée à détenir à la suite notamment d'acquisitions effectuées dans le cadre de l'autorisation visée dans la sixième résolution présentée ci-avant.

Cette nouvelle autorisation serait valable pendant une période de dix-huit (18) mois à compter de l'assemblée et se substituerait à celle précédemment consentie et ayant le même objet.

Enfin, dans une **huitième résolution**, vous aurez à donner tous pouvoirs qu'il appartiendra.

Nous espérons que vous voudrez bien adopter l'ensemble de ces résolutions dans le sens proposé par votre conseil.

Le Conseil d'Administration

Annexes :

Annexe I	Liste des mandats sociaux
Annexe II	Tableau des résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices
Annexe III	Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

ANNEXE I

LISTE DES MANDATS SOCIAUX

1. Monsieur Patrice THIRY, Président-Directeur Général

<u>Fonction</u>	<u>Nom de la société</u>
Président	- PROWEBCLUB (SAS)
Gérant	- 5HM

2. Monsieur Bertrand BERRULIER, administrateur

<u>Fonction</u>	<u>Nom de la société</u>
Président	-
Administrateur	-
Gérant	-
Représentant légal	-

3. Monsieur Jacques ANDRE, administrateur

<u>Fonction</u>	<u>Nom de la société</u>
Président	-
Administrateur	-
Gérant	-
Représentant légal	-

ANNEXE II

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en euros)</i>					
RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES					
EXERCICES CONCERNES	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012
NATURE DES INDICATIONS					
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	341 623	383 925	396 604.6	396 604.6	396 604.6
Nombre d'actions émises	1 708 116	1 919 625	1 983 023	1 983 023	1 983 023
Nombre d'obligations convertibles en actions	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 079 453	9 061 353	9 663 548	11 376 189	54 199 332
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	1 736 586	1 354 478	696 511	1 768 425	2 815 870
Impôt sur les bénéfices	-240 129	-161 503	-335 143	-237 016	-466 676
Résultat après impôts, amortissements et provisions	1 935 273	1 153 819	304 948	964 526	1 698 772
Montant des bénéfices distribués	191 963		198 302	0	0
Résultat des opérations réduite à une seule action					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.15	0.79	0.42	1.01	1.51
Résultat après impôts mais avant participation des salariés et amortissements et provisions	1.13	0.60	0.15	0.49	0.86
Dividende attribué à chaque action (en €)	0	0.0	0.1	0.0	0.0
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	91	147	142	122	147
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 172 041	4 145 558	4 512 883	4 330 968	6 546 733
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 514 224	1 980 539	2 158 848	2 098 558	3 044 695

ANNEXE III

TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

- **Délégations en cours**

DATE DE L'AGE	MONTANT MAXIMUM	DUREE	OBSERVATIONS
8 juin 2012	10 % du capital social	38 mois	Délégation à l'effet de procéder à l'attribution de stock-options au profit des dirigeants sociaux définis par la loi et des membres du personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 I du Code de commerce, ou de certains d'entre eux.
8 juin 2012	40.000 €	18 mois	Délégation à l'effet de procéder à l'émission d'un nombre maximum de 200.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, représentant une émission d'un nombre maximum de 200.000 actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés et/ou dirigeants de la Société désignés par le conseil d'administration.
8 juin 2012	10.000.000 €	26 mois	Délégation aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.
8 juin 2012	10.000.000 €	18 mois	Délégation aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de tous fonds d'investissement et/ou société de capital risque français ou étranger (de type FCPI, FCPR, FIP, SCR, Limited Partnership) souhaitant souscrire pour un montant minimum de 500.000 € (prime d'émission incluse)
8 juin 2012	4.000 €	18 mois	Délégation à l'effet de décider une augmentation de capital par émission réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise

- **Utilisation des délégations au cours de l'exercice**

Néant.